



HAL
open science

La biodiversité en mots et en discours

Sandrine Reboul-Touré

► **To cite this version:**

Sandrine Reboul-Touré. La biodiversité en mots et en discours. Mattioda M., Kottelat P., Raus R., Novallet L. (éds). Confluences, liens, réseaux. Synergies d'expression, Meti Edizioni, 2019. hal-02491110

HAL Id: hal-02491110

<https://hal.science/hal-02491110>

Submitted on 25 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La biodiversité en mots et en discours¹

J'ouvrirai cet article par une information récente² portée, entre autres, par les réseaux sociaux, avec un tweet de Nicolas Hulot³ : « L'Assemblée nationale vient d'inscrire le climat et la biodiversité dans l'article 1er de la Constitution. Quand la réforme sera adoptée, la France sera l'un des premiers pays au monde à inscrire dans son droit fondamental deux enjeux prioritaires du 21ème siècle »⁴. C'est donc dans un texte majeur que la biodiversité devrait faire son entrée, ce qui donne une dimension tout à fait atypique à ce concept. En effet, les enjeux de la biodiversité sont de plus en plus prégnants dans notre société et la diffusion de ces préoccupations passent par une large palette de discours, discours de vulgarisation scientifique, discours politiques, discours des institutions européennes, discours de presse et par les discours présents sur internet (sites, blogs) et sur les réseaux sociaux.

Tout d'abord, j'analyserai quelques aspects lexicologiques autour de *biodiversité*, néologisme puis mot nouveau entraînant dans son sillage une réflexion sur les procédés de créativité lexicale d'aujourd'hui. Puis, je présenterai la diffusion du concept dans différentes sphères discursives.

1. Ecologie, environnement, biodiversité : évolution dans le choix des concepts

L'évolution dans le choix des concepts peut être saisie en comparant le nombre d'occurrences dans les discours. Pour « environnement », ce décompte est plus difficile car le mot est polysémique. C'est l'acception suivante issue du *Petit Robert* 2018 que je retiens :

(1964 ◊ d'après l'anglais américain *environment*). Ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) dans lesquelles les organismes vivants (en particulier l'être humain) se développent. → ambiance, atmosphère, entourage, habitat, milieu. Environnement rural, urbain. Protection, qualité de l'environnement (→ écologie ; écobilan, écolabel, écoproduit, écotaxe). Associations de défense de l'environnement. Ministère de l'Environnement, chargé de la protection de la nature et de la défense contre la pollution et les nuisances. « Le nouveau gouvernement européen devra résoudre rapidement les problèmes de l'environnement, l'asphyxie des villes, la destruction des forêts, la pollution de la nappe phréatique » (Le Clézio).

On remarque déjà l'influence de l'anglais mais surtout une approche très globalisante qui permet de parler d'environnement rural ou urbain. C'est aussi par les différentes dénominations

¹ Le choix de ce sujet fait écho à la première conférence que j'ai faite en tant que lectrice-attachée linguistique à l'université de Turin, à la demande de M.-B. Vittoz, en 1996 : « Analyse du discours et vulgarisation scientifique : le discours de l'environnement ».

² 13 juillet 2018.

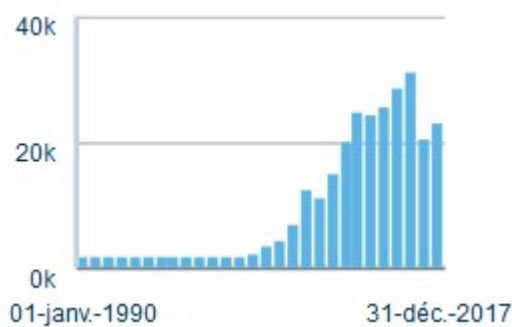
³ Ministre de la transition écologique et solidaire, depuis le 17 mai 2017.

⁴ Le choix d'un tweet est un autre clin d'œil à M.-B. Vittoz. Invitée à intervenir en 2010 à la journée d'études pour célébrer l'adhésion officielle de *l'Università degli Studi di Torino* à l'Agence Universitaire de la Francophonie en qualité de membre associé, j'avais présenté des ouvertures à ma communication « L'internet en 2010. Quels mots ? Quels discours ? » avec des interrogations sur une nouvelle forme de discours de l'internet, les tweets.

des ministères que l'on peut remarquer des transformations. En France, le ministère de l'Environnement a été créé en janvier 1971. En 2002, il est rebaptisé ministère de l'Écologie et du Développement durable. Sous la présidence de François Hollande, il devient le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, ce ministère est nommé « Ministère de la Transition écologique et solidaire »⁵. C'est donc le concept d'écologie qui prend le pas sur celui d'environnement :

Le terme écologie (du grec *oikos*, demeure, et *logos*, science) a été proposé par Ernst Haeckel en 1866 pour désigner la science qui étudie les rapports entre les organismes et le milieu où ils vivent. Cette définition reste encore valable, mais elle demande à être approfondie et précisée, car elle est trop générale. Pour la situer par rapport aux autres sciences biologiques, il est commode de considérer les divers niveaux d'organisation de la matière vivante. (Encyclopædia Universalis, 2018) ;

l'écologie est datée vers 1968 par le *Petit Robert* 2019. Par ailleurs, une base de données comme *Factiva*⁶ permet, au travers de graphiques synthétiques, de mettre en lumière la représentation des concepts dans les discours de presse. J'ai retenu comme critères la presse rédigée en français de 1990 à 2017 :



Evolution du nombre d'occurrences pour « écologie »

Le concept d'écologie circule dans d'autres sphères discursives mais il semble que ce soit à la fin des années 90 qu'il commence à entrer dans les discours de presse avec une progression remarquable jusqu'en 2015 allant jusqu'à plus de 30 000 occurrences sur l'année, puis il semble moins utilisé.

Le troisième concept qui émerge dans les années 90 est celui de « biodiversité ». Comme il est plus récent, il est plus facile de suivre sa diffusion dans les discours avec notamment sa première définition qui est présentée lors de la Conférence de Rio en 1992 :

« Diversité biologique : variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les

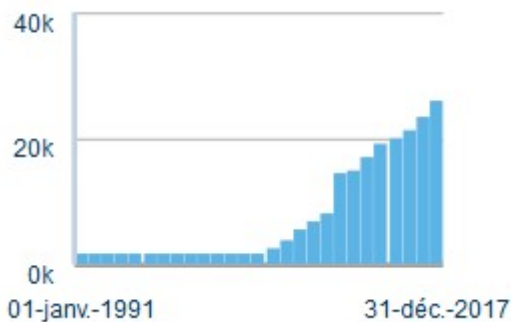
⁵ Site, atelier des finances publiques, http://www.financespubliques.fr/glossaire/terme/effectifs_ecologie/

⁶ « Édité par Dow Jones, Factiva donne accès, en texte intégral, aux articles de la majeure partie de la presse française et internationale, des magazines professionnels dans tous les secteurs d'activités et de très nombreux fils d'agences de presse, des transcriptions d'émissions TV et radio, des rapports sur les sociétés, etc. Au total, plus de 10 000 sources, de 152 pays, dans 22 langues. La liste complète des sources disponibles est mise à jour tous les trimestres sur la page *View Lists* du site de Proquest ».

Site *Bibliopedia* : <https://bibliopedia.fr/wiki/Factiva>

complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes⁷ ».

Lors de cette conférence des Nations unies, « l'opinion publique a pris conscience de la dimension planétaire des questions de conservation de la diversité biologique, et notamment de sa valeur économique » ; elle réunissait 178 délégations nationales et 117 chefs d'État et de gouvernement qui ont adopté une Charte de la Terre pour un développement durable intégrant notamment les données de l'environnement (Agenda 21), la Convention sur la diversité biologique, la Déclaration sur la protection des forêts et la Convention sur les changements climatiques. (Encyclopædia Universalis, 2018). La représentation du nombre d'occurrences de « biodiversité » via la base de données *Factiva* est la suivante :



Evolution du nombre d'occurrences pour « biodiversité »

Cette progression dans la presse s'effectue à la toute fin des années 90 avec un développement qui ne cesse de croître. On peut d'ailleurs s'interroger sur le succès médiatique du concept de « biodiversité » qui pourrait dépasser celui « d'écologie ». C'est ce qu'il est possible d'observer non plus sur un corpus de presse mais via des ouvrages imprimés, notamment avec *Ngram viewer*⁸ :



Evolution comparée de la fréquence de « écologie » et « biodiversité »

De tels graphiques sont rares car ils représentent un tournant dans le choix des concepts au niveau sociétal⁹. L'avenir confirmera ou non cette tendance.

2. Les procédés de créativité lexicale productifs : autour de *éco-* et *bio-*

⁷ Convention sur la diversité biologique, 5 juin 1992,

http://droitnature.free.fr/pdf/Conventions/1992_Convention_Rio_Text.pdf

⁸ « Ngram Viewer est une application linguistique proposée par Google, permettant d'observer l'évolution de la fréquence d'un ou de plusieurs mots ou groupe de mots à travers le temps dans les sources imprimées » (Cf. la présentation sur internet). On prendra de la distance par rapport à ces graphiques mais ils présentent sans doute des tendances.

⁹ Voir par exemple les travaux d'A. Salem qui montre le basculement dans l'emploi de « salarié » qui va remplacer « travailleur » (Salem, 1993).

Parmi les dénominations présentées ci-dessus, « écologie » et « biodiversité » entraînent dans leur sillage des phénomènes lexicaux particulièrement intéressants pour le français contemporain.

Alain Rey¹⁰ propose comme étymologie pour « écologie », une composition suite à un emprunt : « écologie représente un emprunt (1874) à l'allemand *Ökologie* [...] Le mot est composé à partir du grec *oikos* « maison, habitat » (→éco-) et de *logos* « discours » (→logie). Le paradigme dérivationnel autour « d'écologie » est riche : *écologique*, *écologiquement*, *écologie*, *écologue*, *écolo*, *écologisme*. Il existe aussi des composés : *autoécologie*, *synécologie*, *phytoécologie* (étude du milieu dans ses rapports avec la végétation) (*idem*). On trouve par ailleurs¹¹ : *agroécologie* (productions agricoles respectueuses de l'environnement), *paléoécologie* (étude des modes de vie des animaux fossiles) et d'autres créations lexicales semblent possibles en fonction des articulations à venir entre l'écologie et de nouveaux domaines.

L'étymologie de « biodiversité » est ainsi présentée¹² : étym. 1990 ◇ anglais *biodiversity* (1985), de *biological diversity*. « Biodiversité » est donc un néologisme dans les années 90, souvent mis en relation avec « diversité biologique » et les deux dénominations sont parfois présentées comme des synonymes. La morphologie de « biodiversité » associe la composition et la troncation. Au niveau sémantique, *bio-* à la valeur dénomminative de *biologie*, donc un « poids sémantique » quasi identique. On peut donc conclure à la création d'un mot-valise dont seul le premier élément est tronqué. Ce phénomène lexical peut aussi recevoir le nom d'*amalgamation* :

Parmi les manifestations de la néologie, l'amalgamation occupe une place à part. Elle représente une matrice interne, contrairement aux emprunts (elle peut d'ailleurs faire appel à des éléments empruntés) mais elle diffère de la composition, de la dérivation, de la troncation, etc. dans la mesure où elle incorpore des éléments des différentes catégories souvent difficile à déterminer. Ceci explique son statut quelque peu marginal, surtout dans le contexte de la linguistique française. Les linguistes de langue anglaise, en revanche, ont prêté davantage d'attention à ce phénomène. (Humbley et Sablayrolles, 2015, p. 9)

Cette dénomination est utilisée par les spécialistes de la néologie :

Dans *Neologica* 4 (p. 208) on remarquait que les anglicistes, à la suite de Jean Tournier parlaient d'*amalgame*, tandis que les francisants continuaient de privilégier *mot-valise* ; [...] les anglicistes prennent l'avantage, même si certains continuent de parler de *mot-valisage*, faisant même une distinction entre les deux (l'un pour l'objet, l'autre pour le processus qui le produit). Quant à *amalgamation*, il englobe parfois à côté du mot-valisage d'autres processus qui en sont distingués. Les hésitations au niveau de la dénomination ne font que refléter les points de vue différents par lesquels on peut appréhender ce phénomène. (*Idem*, p. 10)

Ce mode de formation qui semblait plutôt répandu pour des créations lexicales « fantaisistes », « pénètre tous les domaines du lexique, qu'il s'agisse de vocabulaire technique, de figures de style littéraire, d'expressivité publicitaire ou journalistique, ou encore de ludisme pur (Léturgie,

¹⁰ A. Rey (Ed.) 2000.

¹¹ *Petit Robert* 2018.

¹² *Idem*.

2015, p. 93). Parmi ces créations, certaines seront lexicalisées et perdront ainsi leur statut de néologismes pour devenir des mots nouveaux (Reboul-Touré, 2016).

Les mots *écologie* et *biodiversité* entrent dans des paradigmes plus larges qui comprennent de nouveaux mots formés à partir d'*éco-* et *bio-*. *Eco-*, comme on l'a vu ci-dessus est issu du grec et a le sens de « maison, habitat » mais dans les formations de mots nouveaux, il « empile » ce sens avec celui de « milieu naturel, environnement », car il est la troncation de *écologie*, par exemple¹³ : *écobilan* (bilan pour évaluer l'impact environnemental), *écoblanchiment* (fait, pour une entreprise ou un organisme, de se donner une image responsable à l'égard de l'environnement), *écocitoyen*, *écocitoyenne*, *écoconception*, *écoconduite*, *écoemballage*, *écogeste*, *écohabitat*, *éco-industrie*, *écolabel*, *écolabelliser*, *écomatériau*, *écomusée*, *écoparticipation*, *écopastille*, *écoproduit*, *écoquartier*, *écorecherche*, *écoresponsabilité*, *écoresponsable*, *écosystème* et la liste reste ouverte.

Bio- connaît des réalisations linguistiques un peu différentes. Tout d'abord, il existe seul sous forme d'adjectif ; troncation de *biologique*, il peut prendre le pluriel : des *légumes bios*, des *produits bios*, des *magasins bios*... On trouve aussi une position adverbiale : *manger bio*. L'élément *bio-* vient du grec *bios* « vie » mais les créations contemporaines dans lesquelles il entre renvoie à *biologie*, par exemple : *biocarburant*, *bioclimatique*, *bioéthique*, *bio-industrie*, *bioplastique*...

Je relève ici l'émergence de nouveaux éléments *éco-* et *bio-* sur le modèle de certains phénomènes que j'ai identifiés dans les années 90 autour de l'informatique (Reboul, 1994), avec notamment *-tique*, troncation d'*informatique*, ayant la valeur dénominateur d'*informatique*. On peut parler plus précisément de « fracto-morphème », « dénomination apparue sous la plume de J. Tournier (1985, p. 86) en traduction du terme *splinter* défini comme 'un fragment de lexie qui la représente dans le [nouveau] mot construit' » ; voir aussi *cyber-* (*cybercafé*) ou *e-*, troncation d'*electronic* : *e-commerce*... (Reboul-Touré, 2001, p. 148). Ce phénomène est aujourd'hui analysé par les spécialistes de la néologie dans le cadre de la « fracto-composition » :

Les fracto-lexèmes les plus productifs sont indéniablement *cyber-* (de *cybernétique*), *bio-* (*biologique*), *éco-* (*écologique*) et le formant *e-* (*électronique*) Ils remplissent une fonction de modifieur sur des lexies simples. Ils sont traditionnellement dénommés fracto-lexèmes, parfois quasi-lexèmes et même quasi-préfixes (voir Renner 2015 pour une revue de ce concept), étant donné qu'ils partagent un certain nombre de propriétés avec les préfixes (notamment d'être liés et plus ou moins productifs).

Dans le même temps, la forte productivité de ces formants reflète les changements sociétaux, en particulier l'intérêt croissant pour la cause environnementale mais également le développement des technologies liées à l'internet. (Cartier et Boutmgharine-Idyassner, 2018, p. 62)

J'avais donc repéré ces phénomènes pour les analyser sous d'autres dénominations dans le cadre de la lexicologie, à partir de petits corpus mais aujourd'hui, grâce aux études réalisées à partir de la plateforme Néoveille¹⁴, des données statistiques peuvent émerger suite à la description d'environ 22 000 néologismes repérés depuis juin 2015 : 85% relèvent de la préfixation ou de la suffixation, la composition et tous les mécanismes associés comptent pour 10% et l'emprunt atteint aussi 10%, essentiellement auprès de l'anglais (*idem*, p. 47).

¹³ Définitions d'après le *Petit Robert* 2018.

¹⁴ Néoveille comprend un ensemble de modules permettant le repérage, l'analyse et le suivi de néologismes à partir d'un corpus journalistique contemporain. Le repérage des néologismes est semi-automatique : un système de filtrage en continu analyse les flux des textes recueillis automatiquement deux fois par jour, puis l'expert linguiste valide ou invalide les néologismes candidats repérés (Cartier et Boutmgharine-Idyassner, 2018, p. 47).

3. La biodiversité en discours : diffusion d'un concept

Le concept de biodiversité connaît une diffusion remarquable comme le montrent les graphiques ci-dessus. Il s'insère peu à peu dans toutes les aires discursives.

3.1. Les discours des scientifiques

Les premières réflexions sur la diversité biologique sont à rattacher à la diversité du vivant qui remonte à fort longtemps et de nombreux scientifiques s'y intéressent :

Que la vie se manifeste sous des formes très diverses est un fait bien connu, et de longue date. Quand ils peignaient des bisons, des lions, des sangliers ou des antilopes, les hommes des cavernes témoignaient déjà, entre autres, de leur connaissance d'un monde vivant diversifié. Depuis lors, les naturalistes, paléontologues, systématiciens, puis écologues et généticiens n'ont cessé de faire état de la diversité du vivant, c'est-à-dire de la richesse des espèces vivantes et disparues, de la variabilité génétique au sein des populations d'une même espèce, de la diversité des fonctions écologiques qu'elles assument et des écosystèmes qu'elles constituent. (Encyclopædia Universalis, 2018)

Le concept de « diversité biologique » émerge chez les biologistes avec le spécialiste de l'Amazonie, Thomas E. Lovejoy en 1980 et en 1988, Edward O. Wilson¹⁵, en faisant le compte rendu de l'assemblée générale (UICN ; l'Union internationale pour la conservation de la nature), utilise pour la première fois le terme « biodiversité » dans une publication scientifique (Le Guyader, 2008)

3.2. Les discours institutionnels

Le point de départ de la diffusion du concept est identifiable dans le texte intitulé « Convention sur la diversité biologique » issu de la Conférence de Rio de 1992 (dans le cadre des Nations Unies) qui a rassemblé 182 états. C'est un événement important dans le domaine et une définition de la biodiversité est donnée :

« Diversité biologique : variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes¹⁶ ».

Cette convention dont l'article premier donne des objectifs comme la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et « le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques, notamment grâce à un accès satisfaisant aux ressources génétiques et à un transfert approprié des techniques... » est signée par 157 pays. Dans ce texte, on parle de « diversité biologique » et pas encore de « biodiversité ». A partir de cette entrée dans les discours institutionnels [...] se crée « la rupture

¹⁵ Entomologiste, spécialiste des fourmis, professeur à l'Université de Harvard, Edward O. Wilson est considéré comme l'un des pères de la notion de « biodiversité ». Auteur d'un article qui a fait date, « The Crisis of Biological Diversity », publié en 1985, il n'a cessé d'attirer l'attention des scientifiques, des responsables politiques et de l'opinion sur les menaces que fait peser l'érosion de la biodiversité. (site de l'Unesco)

¹⁶ *Convention sur la diversité biologique*, 5 juin 1992, http://droitnature.free.fr/pdf/Conventions/1992_Convention_Rio_Text.pdf

conceptuelle la plus significative, nous sommes invités à sortir du seul champ des sciences de la nature : le concept de biodiversité n'appartient pas aux seuls biologistes. Il inscrit la diversité du vivant au creux des enjeux, préoccupations et conflits d'intérêts qui se sont fait jour à Rio » (Encyclopædia Universalis, 2018)

On peut aussi rencontrer la biodiversité dans les discours produits par les institutions européennes :

Stratégie de la biodiversité pour 2020.

L'Union européenne (UE) adopte une stratégie pour protéger et améliorer l'état de la biodiversité en Europe durant la prochaine décennie. Cette stratégie définit six objectifs qui couvrent les principaux facteurs de perte de biodiversité et qui permettront de diminuer les pressions les plus fortes qui s'exercent sur la nature¹⁷.

Ces discours ne restent pas cloisonnés dans le registre « institutionnel » car ils intègrent trois sortes de registres communicationnels, le discours de vulgarisation scientifique, le discours didactique et le discours procédural (Attruia, à paraître).

3.3. Les discours de vulgarisation scientifique

La vulgarisation scientifique autour de la biodiversité s'est développée depuis la conférence de Rio. Elle est aujourd'hui toujours très présente comme le montrent ces quelques titres d'articles, dans *Science et vie* : « La biodiversité comme vous ne l'avez jamais vue », 21 mars 2018, « Ecologie : la perte de biodiversité est largement sous-estimée », 20 décembre 2017, « Ecologie : préserver la biodiversité » 15 décembre 2017, « La perte de biodiversité fait fleurir les prairies en avance » 17 mars 2017... ; dans *Science et avenir* : « Or vert contre biodiversité : à l'heure des feux, la forêt suédoise fait débat » 26 juillet 2016, « Un mur entre les Etats-Unis et le Mexique menacerait la biodiversité 24 juillet 2018, « En France, une biodiversité riche et menacée » 1^{er} juillet 2018... ; dans *La recherche* : « La dégradation des coraux affecte fortement la biodiversité » juillet 2018, « Une stratégie novatrice pour protéger la biodiversité » avril 2018... Si dans les premiers temps de la vulgarisation scientifique (VS) autour de la biodiversité, on pouvait trouver des reformulations typiques de la VS, notamment avec la présence de la définition, les revues de vulgarisation scientifique présentent désormais la biodiversité dans cadre de la préservation de cette dernière. Je reprends ici quelques extraits des articles mentionnés ci-dessus :

- Dans *Science et vie* :

Sans surprise, le nombre de populations menacées est maximal entre les tropiques, où se concentre la biodiversité¹⁸.

Les plantes fleurissent de plus en plus tôt sur la planète, et ce n'est pas seulement à cause du réchauffement climatique : la perte de biodiversité compte aussi beaucoup dans ce dérèglement¹⁹.

- Dans *Science et avenir*

¹⁷ Site EUR-lex, acces to european union law, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3Aev0029>

¹⁸ « Ecologie : la perte de biodiversité est largement sous-estimée », 20 décembre 2017

¹⁹ « La perte de biodiversité fait fleurir les prairies en avance » 17 mars 2017.

Un enjeu considérable pour assurer la biodiversité, tant végétale qu'animale, et lutter contre le réchauffement climatique, préviennent les ONG²⁰.

« Les sections du mur déjà construites réduisent la superficie, la qualité et la connectivité des habitats végétaux et animaux, et compromettent plus d'un siècle d'investissements binationaux dans la conservation », ajoutent-ils, déplorant que « l'attention politique et médiatique (...) sous-estime ou dénature souvent le tort causé à la biodiversité »²¹

- Dans *La recherche*

Finalement, on s'attend à une perte de biodiversité globale dans les récifs en général²².

Tout d'abord parce que, comme le note Alexandre Robert, si ces zones sont censées protéger la biodiversité de l'action humaine, il faut considérer « qu'elles ne protègent pas réellement la biodiversité de menaces comme le changement climatique »²³.

On constate ainsi que la biodiversité est au cœur d'une articulation entre sciences, médias et société. Il y a moins vulgarisation scientifique qu'engagement pour la préservation de la biodiversité avec la diffusion d'un porteur de l'idéologie actuelle.

3.4. Les discours de presse

Le graphique ci-dessus issu de la base de données *Factiva* montre une progression exponentielle des occurrences de « biodiversité ». Que disent les discours de presse sur la biodiversité ? Il demeure toujours des questions autour de la biodiversité dont la connaissance et la définition sont en mouvement :

Ainsi, pour la biologiste Marie-Christine Maurel, « évidemment la découverte d'un lac sur Mars est fantastique, mais il faudra vérifier la composition de l'eau et voir si les ingrédients sont réunis pour une vie microbienne. On trouvera peut-être quelque chose qui ressemble à la vie terrestre ou même une forme de vie inconnue. Sur Terre, on ne connaît déjà que 3% de la biodiversité »... « Espace, fantasme et science, un exotisme martien », *L'Humanité*, 27.07.18

Si l'accent est souvent mis sur les espèces en danger, il faut souligner que la notion de biodiversité implique aussi (surtout ?) l'idée des relations entre espèces ; et entre ces espèces et leur environnement. L'ampleur du phénomène dépasse donc leur seule survie et concerne tout autant les fonctionnements écologiques sous-jacents et les « services » que la nature rend à l'homme (comme la pollinisation, la santé physique et mentale, la régulation des pollutions, etc.). « Biodiverité en ville : verdier n'est pas tout », *La Tribune*, 20.07.18

Par ailleurs, il apparaît un certain nombre de co-textes qui sont récurrents, notamment la protection, la défense... de la biodiversité :

Aujourd'hui nous demandons à Valérie Pécresse, porteuse de ce projet piloté par la direction régionale des sports, des loisirs et de la jeunesse, qui va à l'encontre des objectifs du Plan vert d'Ile-de-France et de tous les plans en faveur de la biodiversité,

²⁰ *Science et avenir* : « Or vert contre biodiversité : à l'heure des feux, la forêt suédoise fait débat » 26 juillet 2016.

²¹ « Un mur entre les Etats-Unis et le Mexique menacerait la biodiversité 24 juillet 2018.

²² « La dégradation des coraux affecte fortement la biodiversité » juillet 2018.

²³ « Une stratégie novatrice pour protéger la biodiversité » avril 2018.

de le reconsidérer. Tokyo, Rio, Singapour ou Toronto valorisent leurs forêts urbaines, faisons de même ! *Libération*, 4.7.2018

Les haies, les prairies naturelles et les mares sont à la fois des repères et des lieux de protection de la biodiversité, dont on a redécouvert les mérites ces dernières années. Les oiseaux y nichent, les insectes pollinisateurs, sans lesquels les végétaux ne se reproduiraient plus, s'en nourrissent et beaucoup de petits mammifères contribuant à l'équilibre de la nature en dépendent. Or, « la disparition silencieuse de la biodiversité est sans équivalent depuis la fin des dinosaures », dit le gouvernement, qui entend y répondre. « Aides agricoles : 150 millions pour mieux protéger la nature », *Les Echos*, 05.07.2018

Une étude systématique des co-textes, notamment avec des outils de lexicométrie permettrait de faire apparaître certains éléments récurrents autour de « biodiversité ». Je n'ai retenu ici que quelques tendances. On peut relever des similitudes entre le discours de presse et celui des revues de vulgarisation scientifique dans la mesure où il ressort des articles la nécessaire protection de la biodiversité, ce qui semble constituer une idéologie partagée.

3.5. Les discours des réseaux sociaux

Prospecter sur internet pour une collecte de corpus est toujours complexe car les documents sont trop nombreux, les genres très variés et les discours numériques ont des caractéristiques spécifiques qui articulent langage et technologie (Paveau 2017). Je choisirai une petite entrée sur les réseaux sociaux via twitter et l'Agence française pour la biodiversité²⁴ (AFB) créée suite à la loi de 2016 (voir ci-dessous) et en fonction depuis le 1^{er} janvier 2017 pour montrer la volonté politique concernant la diffusion de la biodiversité, avec, entre autres : mobiliser et sensibiliser les citoyens. Voici le tweet épinglé en haut du site de l'AFB :



²⁴ L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité. <https://www.afbiodiversite.fr/fr/lagence-francaise-pour-la-biodiversite>

On remarque que le message n'entre pas dans une circulation des discours importante (11 retweets) mais c'est sans doute un début pour la diffusion. Le compte affiche plus de 1400 tweets et plus de 7400 abonnés. Si des organismes peuvent utiliser les réseaux sociaux, le plus intéressant pour la circulation discursive de la biodiversité me semble se situer au niveau des citoyens qui prennent eux-mêmes la parole sur internet ; ils utilisent d'ailleurs le hashtag #biodiversité. Par exemple :



L'auteur se présente comme cultivateur de biodiversité et passionné de nature. Ou encore :



A l'origine de ce tweet, Hélène Fréger se présente comme éleveuse de vaches laitières. Ce mot-dièse #biodiversité sert donc à rassembler tous les intervenants de la diffusion de la biodiversité y compris les citoyens dont on peut saisir les discours grâce à internet.

3.6. Un texte de loi

La biodiversité est au cœur des préoccupations scientifiques, politiques, sociales et son importance est telle qu'elle entre dans un texte de loi, « la LOI n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » publiée au *Journal officiel de la République française* n°0184 du 9 août 2016. Je cite ici l'article premier qui apporte des modifications et qui fait entrer le concept de biodiversité dans la loi :

Le I de l'article L. 110-1 du code de l'environnement est ainsi modifié :

- 1° Après le mot : « naturels », sont insérés les mots : « terrestres et marins » ;
- 2° Les mots : « sites et paysages » sont remplacés par les mots : « sites, les paysages diurnes et nocturnes » ;
- 3° Les mots : « les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques auxquels ils participent » sont remplacés par les mots : « les êtres vivants et la biodiversité » ;
- 4° Sont ajoutés deux alinéas ainsi rédigés :
« Les processus biologiques, les sols et la géodiversité concourent à la constitution de ce patrimoine.
« On entend par biodiversité, ou diversité biologique, la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques, ainsi que les complexes écologiques dont ils font partie. Elle comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces, la diversité des écosystèmes ainsi que les interactions entre les organismes vivants. »²⁵

Plus de 160 occurrences du mot « biodiversité » sont présentes dans l'ensemble du texte législatif. Ce texte s'inscrit dans une lignée, après la loi relative à la protection de la nature de 1976 et la loi sur la protection et la mise en valeur des paysages de 1993 ; « cette loi inscrit dans le droit français une vision dynamique et renouvelée de la biodiversité et a pour ambition de protéger et de valoriser notre patrimoine naturel, pour faire de la France le pays de l'excellence environnementale et des croissances verte et bleue »²⁶.

J'ai cherché à montrer dans cet article que depuis les questions environnementales des années 90, en passant par l'écologie, on s'interroge aujourd'hui sur des problèmes proches avec un concept qui s'inscrit dans leur lignée, celui de « biodiversité ». Ce néologisme issu d'une formation atypique, la fracto-composition permet à un fracto-morphème *bio-* d'entrer dans la construction de nouveaux mots ; on réalise ainsi un retour épistémologique sur les phénomènes de créativité lexicale contemporains en passant des notions d'éléments à celles de formants, de fracto-morphèmes ou encore de fracto-lexèmes.

Les préoccupations majeures mises en œuvre autour de la biodiversité touchent tous les intervenants de la société d'où une diffusion dans des aires discursives extrêmement variées. On pourrait parler de « sphères d'activités langagières » (Moirand *et alii*, 2016) dans lesquelles le mot « biodiversité » ne reçoit pas toujours les mêmes valeurs. On a vu par exemple que le mot employé par les biologistes devient plus flou lorsqu'il se diffuse dans le discours institutionnel. Cette diffusion est tellement large que les citoyens s'emparent du concept pour le défendre sur les réseaux sociaux, notamment avec le hashtag #biodiversité. Suite aux travaux de G. Matoré qui considère que « le mot-témoin est le symbole matériel d'un fait spirituel important ; [et que] c'est l'élément à la fois expressif et tangible qui concrétise un fait de civilisation » (Matoré, 1953, 65-66), je propose de considérer « biodiversité » comme un mot-témoin (Reboul-Touré, à paraître).

Références bibliographiques

²⁵ <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/8/8/2016-1087/jo/texte>

²⁶ Ministère de la transition écologique et solidaire. <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-reconquete-biodiversite-nature-et-des-paysages>

- Attruia F., à paraître, « Transmission des connaissances et des savoir-faire dans le discours européen sur la biodiversité. Autour des registres communicationnels », *Les Carnets du Cediscor 15 – La biodiversité en discours : communication, transmission, traduction*, Presses Sorbonne nouvelle.
- Cartie E. et Boutmgharine-Idyassner N., 2018, Tendances néologiques du français contemporain. Etude linguistique et statistique à partir de la plateforme Néoveille, *Neologica 12 – Lexique : nouveauté et productivité*, Classiques Garnier, 47-70.
- Encyclopædia Universalis, 2018.
- Humbley J. et Sablayrolles J.-F., 2015, *Neologica 9*, Classiques Garnier, p. 9-14.
- Le Guyader H., 2008, « La biodiversité : un concept flou ou une réalité scientifique ? », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, Paris : Institut national de la recherche agronomique Délégation permanente à l'environnement, 2008, 55 (55), p. 7-26.
- Le *Petit Robert de la langue française*, 2018.
- Léturgie A., 2015, « Amalgamation lexicale et néologie », *Neologica 9*, Classiques Garnier, p. 81-95.
- Matoré G., 1953, *La méthode en lexicologie. Domaine français*, Didier.
- Moirand S., Reboul-Touré S., Pordeus M., 2016, « La vulgarisation scientifique au croisement de nouvelles sphères d'activités langagières », *Bakhtiniana. Revista de Estudos do Discurso*, vol. 11, n° 2, São Paulo, ISSN 2176-4573.
<http://revistas.pucsp.br/index.php/bakhtiniana/article/view/23847/19244>
- Paveau M.-A., 2017, L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques, Editions Hermann.
- Ramade F., 2008, *Dictionnaire encyclopédique des sciences de la nature et de la biodiversité*, Dunod.
- Reboul S., 1994, *Le vocabulaire de la télématique : du discours au lexique*, thèse de doctorat, université Paris X – Nanterre.
- Reboul-Touré S., 2011, « La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ? », *Diachroniques 1 - Périodisation(s)*, PUPS, 137-165.
- Reboul-Touré S., 2016, « Les tweets : un lieu pour la créativité lexicale ? », Jacquet-Pfau C. et Sablayrolles J.-F. (éds), *La fabrique des mots*, Limoges, Lambert-Lucas, 313-325.
- Reboul-Touré S., à paraître, « La biodiversité : un mot-témoin pour l'analyse du discours », *Les Carnets du Cediscor 15 – La biodiversité en discours : communication, transmission, traduction*, Presses Sorbonne nouvelle.
- Renner V., 2015, « Panorama rétro-prospectif des études amalgamatives », *Neologica 9*, Classiques Garnier, p. 97-112.
- Rey A. (Ed.), 2000, *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaire Le Robert.
- Salem A., 1993, « De travailleurs à salariés. Repères pour une étude de l'évolution du vocabulaire syndical (1971-1990) », *Mots. Les langages du politique* 36, p. 74-83.
- Tournier J., 1985, *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Genève, Slatkine Erudition.